



ici soumagne
au coeur des citoyen.nes

ÉLECTIONS COMMUNALES 2024

PROGRAMME 2024

DES ACTIONS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS
UNE VISION POUR DEMAIN
POUR UN SOUMAGNE FORT, SOLIDAIRE ET CONVIVAL

NOTRE PROGRAMME



- DES ACTIONS PROPOSÉES LORS DE NOS QUATRE RENCONTRES CITOYENNES
- DES ACTIONS AMBITIEUSES ET RÉALISTES
- UN PROGRAMME EN MOUVEMENT

Un programme décliné en 11 AXES :

1. ICI, une participation citoyenne accentuée
2. ICI, plus de sécurité
3. ICI, un territoire éco-responsable
4. ICI, plus de propreté
5. ICI, une place pour tous nos jeunes
6. ICI, un aménagement du territoire harmonieux qui répond aux changements climatiques
7. ICI, une politique sociale cohérente
8. ICI, des activités pour toutes et tous
9. ICI, un développement économique équilibré qui respecte l'existant
10. ICI, une gestion des finances transparente, rigoureuse et équitable
11. ICI, une maison communale pour toutes et tous

1. ICI, une GESTION PARTICIPATIVE ACCENTUÉE

EN INTERNE

- Promouvoir des réunions interservices pour une gestion plus efficace des dossiers.
- Développer les synergies entre les différentes structures communales et para-communales.

AVEC LES CITOYEN·NES

- Augmenter le budget consacré aux projets citoyens, nous passerons de 30 000 € à 100 000 €.
- Développer les assemblées citoyennes et aller à la rencontre des habitants de tous les quartiers en fonction des besoins. Nous donnerons aux citoyens et citoyennes la possibilité d'y rencontrer outre le collège, les agents de quartier pour renforcer tout le travail de proximité de notre police locale.
- Organiser des permanences pour tous les membres du collège.
- Soutenir activement tous les comités de quartier, favoriser la création de nouveaux et les aider à se structurer en ASBL.
- Développer un système de consultation de la population : améliorer la consultation citoyenne en optimisant la plateforme consultative "je participe.soumagne.be" – Créer un outil de consultation non digital : accès à des documents papier dans toutes nos structures communales et para-communales et sur demande (Centre Public d'Aide Sociale - Plan Cohésion Sociale – Maison de l'emploi – accueil de l'administration...).

UNE COMMUNICATION PLUS EFFICACE

Citoyen·nes ↔ Commune

- Développer et améliorer le site internet de la commune.
- Informer systématiquement et rapidement les citoyen·nes des réalisations et décisions de la commune.
- Développer plusieurs canaux de communication et pas uniquement numérique (lutter contre la fracture numérique).

2. ICI, plus de SÉCURITÉ

Vivre ensemble en sécurité dans notre commune - Une approche globale, solidaire et responsable.

- Renforcer notre commissariat local en augmentant significativement le nombre d'agents de quartier pour un changement efficace et pertinent.
 - Ce qui permettra :
 - une plus grande disponibilité au bénéfice de la population ;

- une amélioration du travail de prévention et de répression notamment dans les zones plus urbanisées (stationnement sauvage- dégradations - drogue – alcool...);
 - un meilleur contrôle de toutes les incivilités;
 - une intensification du nombre de contrôles de vitesse ;
 - une augmentation des campagnes de prévention et de répression au sujet des règles d'arrêt et de stationnement dans nos rues ;
 - une présence plus importante de la police dans les différents quartiers de notre commune. Nous souhaitons la participation des agents de quartier aux différentes réunions citoyennes organisées par la commune.
- Renforcer notre commissariat local, c'est aussi penser à sa localisation.
 - Installer le commissariat local dans le bâtiment actuel de l'administration communale, avenue de la Coopération.
 - Un espace adapté et une position stratégique.

3. ICI, un TERRITOIRE ÉCO- RESPONSABLE

ÉNERGIE

- Tout le bâti communal sera progressivement rénové pour permettre des économies d'énergie – voire équipé en énergie renouvelable.
 - La stratégie immobilière en cours permet la priorisation des travaux en matière d'économie énergétique pour tout le bâti communal. Pour la prochaine mandature, les priorités sont :
 - le déménagement des bureaux du centre culturel ;
 - la crèche communale ;
 - l'école de Melen, rue de l'Enseignement ;
 - l'école de la Joliette ;
 - l'école d'Ayeneux.

- **CRÉER UNE COMMUNAUTÉ D'ÉNERGIE** (avec nos bâtiments, des entreprises et des citoyens – structure d'accompagnement, ASBL, programme ...): très intéressant pour les bénéficiaires puisqu'on peut faire des économies d'énergie sans investissements en panneaux photovoltaïques ou autres (profils de consommations différentes ; écoles la journée et privés le soir).

Une communauté d'énergie citoyenne (CEC) en Wallonie est un regroupement d'individus, d'entreprises ou d'entités publiques qui se rassemblent pour produire, consommer et partager de l'énergie renouvelable au niveau local. L'objectif principal est de favoriser une transition énergétique plus juste et démocratique, en donnant aux citoyens un rôle actif dans la production et la gestion de leur énergie.

Les caractéristiques principales d'une CEC :

- **Production locale d'énergie renouvelable** : les membres de la CEC investissent dans des installations de production d'énergie renouvelable telles que des panneaux solaires, des éoliennes, etc., situées sur leur territoire.
- **Consommation collective** : l'énergie produite est ensuite consommée par les membres de la communauté, soit directement, soit en étant injectée dans le réseau électrique local.
- **Partage de l'énergie** : les surplus d'énergie peuvent être partagés entre les membres ou vendus à d'autres consommateurs.
- **Autonomie et démocratie** : les décisions au sein de la CEC sont prises de manière démocratique par les membres, qui ont un contrôle sur la gestion de leur énergie.
- **Bénéfices environnementaux, économiques et sociaux** : les CEC contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la création d'emplois locaux et à la revitalisation des territoires.

Les avantages à participer à une CEC :

- **Réduction de la facture d'énergie** : en consommant une partie de l'énergie qu'ils produisent, les membres peuvent réduire leurs coûts énergétiques.
- **Diminution de la dépendance aux énergies fossiles** : les CEC contribuent à diversifier les sources d'énergie et à réduire la dépendance aux énergies fossiles.
- **Participation active à la transition énergétique** : en rejoignant une CEC, les citoyens deviennent acteurs de la transition énergétique et contribuent à un avenir plus durable.
- **Renforcement du lien social** : les CEC favorisent les échanges et la solidarité entre les membres.

En résumé,

Les communautés d'énergie citoyenne en Wallonie sont un modèle innovant qui permet aux citoyens de s'impliquer directement dans la production et la gestion de leur énergie, tout en contribuant à la transition énergétique.

Et voici une explication plus concrète

La création d'une communauté d'énergie au sein de la commune de Soumagne permettrait à tous les participants de bénéficier d'une énergie verte et à moindre coût. Concrètement, les entreprises de la commune pourraient acheter à un tarif préférentiel la surproduction photovoltaïque des habitants de la commune pendant la journée. Cela permettrait aussi à des habitants qui n'ont pas les moyens de pouvoir acheter à un tarif préférentiel de l'énergie verte aux membres de la communauté. Enfin cela permettrait aux membres qui ont un surplus de production, de le vendre à un tarif plus avantageux qu'à leur fournisseur.

- Aider les citoyens en matière d'économie d'énergie.
 - Élargir les disponibilités du conseiller en énergie pour les citoyens.
 - Améliorer la communication et l'information en matière d'économies d'énergie pour les citoyens.
 - Favoriser la synergie entre la commune et le CPAS, au profit du citoyen.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Sensibiliser les citoyens (conférence – formation - collaboration) à des actions possibles pour réduire notre empreinte écologique et la consommation d'énergies fossiles (effet colibri).
- Utiliser les déchets organiques : lancer un projet de compostage collectif.
- Développer un réseau de véhicules partagés pour les Soumagnards.
- Favoriser le développement de « jardins partagés » (carrés potagers en hauteur).
- Installer et utiliser des citernes d'eau de pluie dans le bâti communal.
- Créer un point d'eau pour les citoyens (agriculteurs notamment) pour une meilleure gestion de l'eau dans le cadre de la lutte contre la sécheresse.
- Végétaliser le territoire (plantations d'arbres) pour améliorer la qualité de l'air (diminuer le CO₂), lutter contre la surchauffe et l'érosion des sols (par exemple, plantation d'arbres avenue Jean Jaurès).
- Analyser et étudier la possibilité de production et d'utilisation d'énergie provenant de la biomasse.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

- Augmenter les zones de captation des eaux (bassins naturels).
- Garder des zones inondables pour limiter les problèmes en cas de fortes pluies.
- Récolter des eaux de pluie pour créer une réserve collective.
- Gérer en étroite collaboration avec les communes avoisinantes les cours d'eau et les eaux de ruissellement (les communes de Olne et Herve).
- Faire appel à une collaboration avec l'Université de Liège pour développer des actions complémentaires et pertinentes en matière de changements climatiques.

4. ICI, PLUS DE PROPRETÉ

DES ESPACES PUBLICS PROPRES

- Lutter contre les dépôts clandestins : caméras mieux adaptées (plus mobiles, images à visualiser à distance, ...) pour l'agent constatateur.
- Renforcer le service propreté de la commune, procéder à l'engagement d'un ouvrier supplémentaire pour le service « propreté et entretien ».
- Développer la plateforme « Betterstreet » : ouvrir l'accès aux citoyens à un onglet supplémentaire pour signaler les nids de poule, toutes les anomalies et observations sur le domaine public.
- Consolider le rôle des agents constatateurs (améliorer la synergie avec le commissariat de police local et communiquer les statistiques aux citoyens).

5. ICI, UNE PLACE POUR TOUS NOS JEUNES

UNE PLACE POUR CHAQUE ENFANT

- Développer les structures d'accueil de la petite enfance :
 - augmenter la superficie de la crèche communale ;
 - densifier le réseau des accueillantes ONE ;
 - valoriser le travail des puéricultrices et des accueillantes ONE.
- Renforcer les liens entre tous les intervenants de la petite enfance de la commune, la coordination sociale de la petite enfance dont les priorités sont :
 - dynamiser les rencontres entre tous les intervenants publics et privés ;
 - offrir des espaces de rencontres et de discussions accompagnées de professionnels pour les parents selon leurs besoins (relation parents - enfants, gestion de la fratrie, alimentation, promotion de la santé...).
- Accentuer les pratiques durables dans l'accueil de la petite enfance (alimentation – jouets – langes...).
 - Pérenniser les primes pour les couches lavables.

UNE COMMUNE TOURNÉE VERS SA JEUNESSE

- Créer une maison des jeunes et développer :
 - la collaboration avec le réseau Aide en Milieu Ouvert (AMO) / Maison des jeunes ;
 - la collaboration avec le Centre culturel – les institutions communales et par-communales ;
 - un espace de rencontre - d'écoute – de création de projets ;
 - un soutien pour les jeunes en difficulté ;
 - un lieu de formation et d'information ;
 - un maillon de la chaîne de prévention.

- Proposer une plateforme communale job étudiants – lien entre les offres d’emplois locales et les jeunes.
- Élargir les propositions de stage et d’accueil pendant les périodes de vacances scolaires aux fins d’augmenter significativement le nombre de places :
 - cadastre de tous les intervenants dans le secteur de la jeunesse ;
 - repenser le projet Soumakids et l’étendre aux adolescents ;
 - développer les stages dans un esprit d’inclusion;
 - synergie entre tous les intervenants pour mieux répondre aux besoins.
- Aménager des infrastructures extérieures de divertissement pour les enfants et les jeunes dans les différents cœurs de village – Agora.
- Développer avec le CPAS un soutien ciblé à la participation aux activités récréatives et culturelles par une collaboration avec les structures proposant ces activités (mouvements de jeunesse, ASBL ...) dans le but de venir en aide aux jeunes et aux familles en difficulté.

UNE ÉCOLE POUR TOUTES ET TOUS

- Renforcer dans le projet pédagogique les axes suivants :
 - la citoyenneté (devenir un citoyen responsable) et mettre l’accent sur la sensibilisation :
 - au développement durable ;
 - à la sécurité routière en collaboration avec le commissariat local ;
 - à la responsabilité par rapport aux incivilités.
 - une école inclusive : renforcer la formation des enseignants pour un meilleur accompagnement des enfants à besoins spécifiques (troubles des apprentissages), accentuer les formations sur les aménagements raisonnables.
- Prévenir le harcèlement scolaire en collaborant avec les services de police et le PMS.
- Organiser l’initiation aux outils numériques (TIC) à partir de la 3^e primaire.
- Sensibiliser les enfants à une alimentation saine et durable.
- Garantir la gratuité des garderies.
- Pérenniser les études dirigées en rétribuant une juste rémunération.
- Renforcer l’accès à la culture – collaboration accrue avec tous les opérateurs culturels.
- Améliorer le cadre de vie et de travail dans les écoles par une attention continue à l’entretien et la rénovation des bâtiments. Accorder une attention particulière à l’accès aux enfants à mobilité réduite dans toutes les implantations.
- Etudier la possibilité de placer des caméras pour éviter les déprédations et le vandalisme.
- Gérer avec transparence : accompagner les comités de parents des écoles communales pour se structurer en ASBL.

6. ICI, un AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE HARMONIEUX qui répond aux changements climatiques

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Dynamiser le centre des villages et quartiers en poursuivant les aménagements : terrains de pétanque, jeux d'enfants, embellissement et amélioration du mobilier urbain, bancs le long de la ligne 38.
- Aménager Soumagne-Vallée après les travaux du rond-point effectués par le SPW (mobilier urbain).
- Planifier et prioriser la réfection des voiries et trottoirs communaux. Soumagne compte 130 km de voiries. Nous continuerons les investissements entamés avec un budget de minimum 7 millions d'euros.
- Maintenir le caractère semi-rural de la commune : densifier de manière harmonieuse les centralités et préserver le caractère rural autour des noyaux.
- Promouvoir l'aménagement de la friche Onssels (terrain Emontspool) en intégrant commerces, logements, logements sociaux, activités culturelles et de loisirs, l'accès au Ravel, dans une vision intergénérationnelle et un esprit d'écoquartier.
- Garantir un équilibre entre la gestion éco-responsable du territoire, le bien-être des citoyens et le développement économique dans les dossiers de demande d'expansion territoriale des entreprises. Nous serons à l'écoute des besoins de chacune des parties concernées.

MOBILITÉ ACTIVE (DOUCE)

- Augmenter et / ou réhabiliter les liaisons intervillages vers les transports en commun
- Planter des boxes à vélos collectifs à accès sécurisé.
- Développer des points nœuds et des itinéraires vélos en collaboration avec « la maison du tourisme de Herve ».

7. ICI, UNE POLITIQUE SOCIALE COHÉRENTE

LOGEMENT

- Développer la collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) pour augmenter l'offre de logements à loyer modéré en mobilisant les propriétaires.
- Améliorer la communication avec la société du Foyer Fléronnais.
- Améliorer la qualité des logements du CPAS de la rue Terre d'Argent et de la Chaussée de Wégimont en conservant le même nombre de résidents (ces logements sont destinés aux personnes âgées et/ou porteuses d'un handicap).
- Développer une stratégie de lutte contre les immeubles inoccupés aux fins de sensibiliser les propriétaires au manque de logements décentes adaptés aux ménages et aux jeunes.

L'AIDE SOCIALE

- **Soutenir le CPAS** pour garantir l'équité – la solidarité – la responsabilité :
 - garantir la dotation communale aux fins de maintenir tous les services proposés aux citoyens :
 - la distribution des repas ;
 - le service d'accompagnement aux personnes dans la vie quotidienne (courses, rendez-vous médicaux ...) ;
 - les ateliers d'insertion sociale « Maison 88 » ;
 - le tuteur énergie – audit énergétique logement ;
 - le soutien aux dépenses énergétiques des ménages ;
 - l'accompagnement à la recherche d'emploi des personnes sous statut article 60 pour in fine décrocher un emploi stable.
- Développer une structure d'aide alimentaire en collaboration avec les structures associatives.
- Favoriser les synergies entre les services du CPAS et les services du Pôle Emploi.
- Mener des actions pour lutter contre la fracture numérique.
- Optimiser les synergies entre la commune et le CPAS au niveau des services de support.
- **Plan de Cohésion sociale**
 - Mettre l'accent sur 3 priorités :
 - lutter contre l'isolement ;
 - lutter contre les violences intrafamiliales ;
 - lutter contre la fracture numérique pour l'ensemble de nos citoyens et citoyennes tant au niveau de l'accès au matériel que des connexions et de la gestion de l'outil.

UNE PLACE POUR NOS AÎNÉS

- Renforcer la collaboration entre le conseil consultatif des seniors, le plan de cohésion sociale, le centre sportif, le centre culturel, ... pour :
 - organiser des conférences thématiques spécifiques ;
 - lutter contre la fracture numérique ;
 - développer des activités intergénérationnelles en associant les conseils communaux consultatifs, les écoles et la future maison des jeunes ;
 - organiser des sorties et des activités récréatives, culturelles et sportives ;
 - encourager les initiatives pour entrer en contact avec les personnes isolées ;
 - développer les cafés « papotes ».

8. ICI, DES ACTIVITÉS POUR TOUTES ET TOUS

CULTURE

- Déménager les bureaux du Centre Culturel à Soumagne – Vallée.
- Relancer une fête des communautés - mise en valeur des différentes cultures présentes sur notre commune.
- Créer des activités rassembleuses intergénérationnelles et festives en collaboration avec le monde associatif et les comités de quartier.
- Soutenir efficacement le Centre culturel.
- Améliorer les collaborations entre l'échevinat de la culture, l'échevinat de l'enseignement et le Centre culturel.
- Optimiser les collaborations entre le centre culturel et le monde associatif local.
- Promouvoir les chèques culture.

BIBLIOTHEQUE

- Promouvoir le développement de la bibliothèque.
- Améliorer les infrastructures.
- Favoriser la collaboration avec les écoles et toutes les institutions communales.
- Développer le volet ludothèque.
- Installer des boîtes à livres dans les écoles et dans les espaces publics communaux (administration – CPAS – Centre culturel).

TOURISME

- Renforcer la collaboration avec la maison du tourisme de Herve.
- Entretien et réhabiliter les chemins balisés – vérifier l'accès pour les personnes à mobilité réduite.

SPORT - le Sport pour tous et toutes

- Optimiser la gestion du Centre Sportif (RCAE)
- Mettre l'accent sur le sport pour tous :
 - développement du sport pour les séniors ;
 - développement du handisport ;
 - collaboration avec l'IPES Micheroux et l'Athénée Royal de Soumagne.
- Maintenir et promouvoir les chèques sport.
- Inciter les collaborations entre le centre sportif, les clubs et les écoles.

9. ICI, UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ qui respecte l'existant

SOUTIEN FORT AUX INDÉPENDANTS – PME – AGRICULTEURS

- Promouvoir le commerce local.
- Créer un guichet unique transversal au bénéfice des indépendants et des PME (informations complètes centralisées : gestion de dossier, ...).
- Accentuer le soutien à l'association des commerçants de la commune, Soumagne Shopping.
- Continuer à soutenir les agriculteurs, l'économie circulaire, les producteurs locaux – la politique d'achat des services de l'administration doit répondre à ce soutien.
- Favoriser les circuits courts en interne : administration - CPAS – écoles – Centre Culturel.
- Pour toute nouvelle ouverture de commerce, éviter une concurrence dommageable au commerce existant tout en prônant un développement raisonné – favoriser le petit commerce – aménagement économique équilibré qui respecte l'existant.
- Garantir un équilibre entre la gestion éco-responsable du territoire, le bien-être des citoyens et le développement économique dans les dossiers de demande d'expansion territoriale des entreprises. Nous serons à l'écoute des besoins de chacune des parties concernées.
- **Installer un point de distribution d'argent à Soumagne - Vallée sur fonds propres.**

UN PÔLE EMPLOI

- Optimiser les deux structures ALE (Agence Locale pour l'Emploi) et la ME (maison de l'emploi) en les intégrant sur le même plateau pour offrir un service complet aux demandeurs d'emploi de Soumagne.
- Augmenter la visibilité de l'ASBL ALE pour offrir un service aux citoyens et citoyennes.

10. ICI, une GESTION DES FINANCES transparente, rigoureuse et équitable

- Stabiliser la taxation pour le citoyen (pas de nouvelles taxes).
- Maintenir un taux d'endettement en dessous de la norme régionale.
- Gérer les investissements importants dans l'intérêt des citoyens tout en maintenant une gestion saine des finances de la commune – en contrôlant la gestion budgétaire (vision à court – moyen et long terme).
- Garantir une vision transversale de la gestion financière de toutes les structures communales et para-communales (éviter les situations problématiques, par exemple).
- Rechercher de manière active tous les moyens nécessaires à la réalisation de projets – recherche de tous les subsides possibles :
 - créer une dynamique de recherche constante des subsides.
- Digitaliser le fonctionnement du service des finances – attention à garder le contact papier avec les citoyens (continuer en fonction de la demande le service papier).

11. ICI, une MAISON COMMUNALE pour toutes et tous

UN SERVICE PUBLIC FORT

- Renforcer la collaboration entre les services communaux et optimiser leur fonctionnement.
- Développer les services numériques et renforcer l'accueil personnalisé des citoyens.
- Poursuivre et finaliser le transfert des services administratifs vers la coopérative (meilleur accueil de la population).
- Développer, au sein des nouvelles installations de l'administration, un business center équipé d'un wifi : un espace de co-working et Blocus Étudiants – Dans un esprit de convivialité nous intégrerons un espace cafétéria ouvert au personnel communal et aux utilisateurs de l'espace de co-working / blocus étudiants - La gestion de la cafétéria sera confiée à une Entreprise de Formation par le Travail (EFT).